

LES REGIMES DE RETRAITES DANS LA COMMUNAUTE DEFENSE-SECURITE

« Quelles seraient les solutions pour traiter des spécificités propres au personnel de l'univers Défense - Sécurité dans un système de retraite unifié ? »

La 2^{ème} édition du Grand Débat, colloque annuel des acteurs de l'économie sociale des forces de Défense et de Sécurité organisé par la Fédération Jonxio, s'est tenu à Paris le 15 novembre 2017 autour des problématiques des régimes de retraites de la communauté Défense et Sécurité. Le choix de ce thème s'inscrivait dans le contexte du projet gouvernemental de restructuration du système de retraites en unifiant l'ensemble des régimes.

Les particularités des carrières de la communauté Défense et Sécurité, envisagées sous l'angle de la retraite, sont nombreuses : carrières courtes, reconversion, cas des blessés... « Quelles seraient les solutions pour traiter des spécificités propres au personnel de la Défense dans un système de retraite unifié ? » est donc le sujet abordé lors du Grand Débat de la Fédération.

En introduction, le Général Fournaise, président de la Fédération, soulignait : *"Face aux différents enjeux, économiques, sociaux, institutionnels, d'une unification des régimes de retraite, notre Grand Débat vise à confronter l'ensemble des données à prendre en compte, et ce, de la façon la plus objective possible notamment quand on observe combien les réformes précédentes ont été complexes dans leur mise en œuvre »*

Intervenants qui se sont succédé tout au long du débat :

- Général Jean Louis FOURNAISE, Président de la Fédération
- Général Hervé WATTECAMPS, DRH de l'Armée de terre
- Florence LENDROIT, présidente de l'ANFEM
- Gilles GOULM, Secrétaire général de FO Défense
- Frédérique FRANCO et Francine MAUL de la Sous-direction des pensions du Ministère de la Défense
- Françoise KLEINBAUER, présidente de France retraite
- Jean Hervé LORENZI, président du cercle des économistes
- Jean-Jacques MARETTE, membre du COR
- Philippe CHATAIGNON du Service des retraites de l'État
- Emmanuelle DOUBLE de l'ONAC-VG
- Charles BERDER, président de la CNRM
- Robert RABELLE, président de la MER
- Denis LEFEBVRE, président de la Préfon
- Général Patrick FELTEN, secrétaire général de la Fédération

Trois tables rondes successives ont permis à des experts d'intervenir et d'apporter un éclairage sur les problématiques posées par une éventuelle convergence des régimes de retraite.

La première table ronde s'est attachée à mettre en exergue certaines situations sociales au sein de la communauté Défense-Sécurité et leurs conséquences potentielles en matière de retraite.

Ses intervenants, experts de l'accompagnement professionnel et des pensions militaires, reviendront par exemple sur les carrières courtes, le cas des blessés, la reconversion. Directement issus ou collaborant au quotidien avec les directions des ressources humaines de la Défense, ils ont apporté leur éclairage sur la complexité des parcours professionnels des conjoints, la notion de pénibilité ou encore la situation particulière des veuves dites « de guerre ».

La seconde table ronde a apporté un éclairage sur les différents enjeux d'une convergence des régimes de retraites telle qu'envisagée par le gouvernement.

Françoise KLEINBAUER, présidente de France Retraite, a présenté l'évolution des dispositifs de retraite depuis ces trente dernières années. Le débat a ensuite mis en lumière les aspects économiques, sociaux et politiques de ce type de réforme, grâce aux regards croisés d'experts de la protection sociale : Jean-Hervé LORENZI, président du Cercle des Économistes ; Jean-Jacques MARETTE, directeur général honoraire de l'AGIRC et de l'ARRCO et membre du conseil d'orientation des retraites ; Philippe CHATAIGNON, chef du bureau financier et des statistiques au sein de la Direction Générale des Finances Publiques (service des retraites de l'État).

La troisième table ronde s'est fixé pour objectif, face aux éclairages apportés par les deux premières tables rondes, d'étudier les solutions, existantes ou à envisager, afin de répondre aux problématiques posées.

Elle a focalisé son analyse sur les solutions de nature à accompagner les plus fragiles. Ainsi, Emmanuelle DOUBLE de l'ONAC-VG a abordé la problématique des anciens combattants et veuves de guerre. Son propos a été complété par Charles BERDER, président national de la CNRM (confédération nationale des retraités militaires et de leurs veuves). Des membres de la Fédération, dont en particulier Denis LEFEBVRE, Président de PREFON et Robert RABELLE, président de la Mutuelle Épargne Retraite ont apporté leur éclairage à l'expérience des problématiques rencontrées par leurs adhérents.

En clôture du débat, le Général FELTEN, secrétaire général de la Fédération, a souligné la complexité de la problématique comme cela a été évoqué par plusieurs intervenants. Il a voulu insister sur la nécessité d'avoir une démarche « d'assemblage » de solutions, aucune voie unique ne pouvant répondre à toutes les situations. À cet égard, les membres de la Fédération aiment mettre en avant la nécessité d'une « approche patrimoniale globale » tout au long de la vie pour être en mesure d'aborder le temps de la retraite dans les meilleures conditions.